RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GRETA NORD-ISÈRE
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FICHE FORMATION

INITIATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS

Que l'on soit pour ou contre, la lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu incontournable pour nos entreprises de la construction et de l'aménagement. Mais comment procéder ? quels sont les outils pour bâtir plus vertueux ? Comment accompagner ce changement de paradigme et en faire un levier de croissance pour le BTP et pour nous tous ?

La formation vise à :

- Disposer d'une approche transversale du développement durable dans la construction : la législation, les outils, les acteurs
- Identifier les différentes approches environnementales dans le bâtiment
- Comprendre celles déjà en place dans vos entreprises et/ou celles pouvant être mises en œuvre à cours, moyen et plus long terme pour atteindre d'autres marchés
- Identifier l'écosystème de vos clients, partenaires

CONTENU

Matin :

- Introduction
- Présentation de la journée et tour de table
- La conception bio climatique :

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

FICHE FORMATION

- Introduction :
Définition et principe de base
Objectifs
Principes fondamentaux : prise en compte du contexte physique, usage des ressources naturelles (soleil, vent, eau)

- Stratégie de conception Bioclimatique :
Orientation
Isolation, inertie et étanchéité
Lumière et ventilation naturelle
Confort d'été / confort d'hiver

- Matériaux et techniques contemporaines, entre tradition et modernité

- Cadre réglementaire :
Historique, la conception passive
Evolution vers une énergie positive
Aujourd'hui, le cycle de vie du projet

- Le design énergétique et les Low-Tech :
Définition et principe de base du design énergétique
Les Low-Tech dans le design énergétique : définition de l'approche, objectifs et enjeux, exemple d'application dans la construction

Après-midi :

- Le ZAN (Zéro Artificialisation Nette)
- Origine et contexte réglementaire
- Objectifs environnementaux et sociétaux
- Impact sur les projets de construction
- Les nouveaux métiers, les nouveaux acteurs
- Evolution des typologies de constructions/travaux : rénovation / extension / 5° façade
- Evolution des filières de matières premières : matériaux biosourcés
- Diagnostic ressource, circuit de réemploi et DTU

Clôture de la journée : synthèse et questions/réponses

PRÉ-REQUIS

Entrepreneur, Maître d'œuvre, Maître d'ouvrage, Architectes, Ingénieurs

DURÉE INDICATIVE

7 heures

TARIF

45 euros / heure soit 315€ au total

FINANCEMENT

Financement individuel

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

Plus de détails sur nos indicateurs de performance Formation Continue / Apprentissage en page d'accueil gretani.com

Membre 2026 CLUSTER ECO BÂTIMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-Bâtiment. Le GRETA NORD-ISERE s'engage à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.

PUBLIC

Tout public

MODALITÉ D'ADMISSION

Admission sur dossier

NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

SERVICE VALIDEUR

Le Greta remet une attestation de formation

VALIDATION

Attestation de fin de formation

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel

FICHE FORMATION

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE SATISFACTION

Cette formation n'ayant pas été dispensée en 2025, aucun indicateur de performance n'est disponible à ce jour.
Les données seront publiées dès la prochaine session réalisée.

INFORMATIONS

Plus de détails sur nos indicateurs de performance Formation Continue / Apprentissage en page d'accueil gretani.com

Membre 2026 CLUSTER ECO BÂTIMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-Bâtiment Le GRETA NORD-ISERE s'engage à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.

Contacts

POLE BATIMENT - Villefontaine
59 Bd de Villefontaine
38090 VILLEFONTAINE
PÔLE BATIMENT Lycée L. de Vinci
Tél : 04.74.96.75.15

Mise à jour le 24 Avril 2026

Ce document est un résumé et ne revêt aucun caractère contractuel